Girard
614

PROCÉDÉS

DU

COMITÉ GÉNÉRAL DE SECOURS,

NOMMÉ PAR

LES CITOYENS DE MONTRÉAL, POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DU GRAND INCENDIE

DES 8 ET 9 JUILLET, 1852.

Chls. Frs. Painchaud

RAPPORTS

DU

COMITÉ EXÉCUTIF DE CE CORPS,

ET

COMPTE RENDU DU TRÉSORIER DU FONDS DE SECOURS.

Non ignara mali, miseris succurrere disco.—Mes malheurs m'ont appris à secourir les malheureux.

Montreal:
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE ST. NICOLAS.

1853.